



Association pour le
Soutien à la
Création
d'Emploi
en GUInée

En partenariat avec



Rapport d'activité annuel

Avril 2004 à Mars 2005

Introduction : rappel de l'objet social de l'Association

L'objet de l'ASCEGUI est d'apporter une aide financière, humaine et logistique afin de contribuer au montage annuel, en rythme de croisière, de **25 projets de création d'entreprises en Guinée**, par des prêts aux porteurs de projet ou à la structure créée, par la formation et par l'accompagnement des porteurs de projet.

L'ASCEGUI contribue au financement de petits projets au profit de personnes ayant une qualification professionnelle ou scientifique, (titulaires de diplômes de formation ou de certificats d'aptitude professionnelle) et ne disposant pas de moyens suffisants de financement et des garanties exigées par le système bancaire classique. L'ASCEGUI soutient l'initiative individuelle, l'auto-emploi et la créativité des petits projets de manière à faciliter leur insertion dans la dynamique de développement et dans le secteur formel.

1) Actions des 12 derniers mois

A. Les actions en France

A.1. Installation de l'Association à Grenoble à la Maison des Associations

L'association sera installée à la Maison des Associations de Grenoble – 6, rue Berthe de Boissieux. Elle tiendra une permanence chaque semaine, le jeudi soir entre 19 h et 21 h . Tous les membres actifs sont donc invités chaque jeudi soir à se rendre à la permanence de l'Ascegui.

Sur le plan juridique, les démarches sont en cours pour :

- Modifier le siège social de l'association
- Modifier le nom de l'Association qui, pour être cohérent avec le nom retenu en Guinée, sera : "Ascegui : Association pour le Soutien à la Création d'Emploi en Guinée"

Par ailleurs, l'agrément définitif a été obtenu après validation par le Ministère de l'Emploi.

A.2. Recherche de partenaires en France

Pour cette première année d'activité, l'Ascegui a cherché à s'entourer de partenaires (en France et en Guinée) pouvant l'appuyer dans la réalisation de son objet. Après 12 mois d'activité, l'Association compte aujourd'hui pour partenaires les organismes suivants :

→ **Conseil Général de l'Isère** : le Conseil Général a contribué en 2004 au financement du budget de fonctionnement de l'Ascegui. Le soutien d'une collectivité locale Française est un atout important pour l'Association dans sa recherche d'autres partenaires institutionnels.

→ **Agence Intergouvernementale pour la Francophonie (AIF)** : L'AIF, après 2 demandes infructueuses, a donné son accord pour le financement du budget d'investissement 2005/2006.

→ **Comité de soutien Tirua-Mapuche** : cette Association loi 1901 soutient le développement par le travail artisanal des femmes dans la communauté des Indiens Mapuche au Chili et il a assisté l'Ascegui dans la constitution du dossier de présentation du projet.

→ **Association Interpeuples**: cette Association loi 1901 a accompagné l'Ascegui dans la recherche d'informations sur le financement.

→ **Association Voir la Vie** : cette association contribue au soin des malvoyants par la construction et la mise en fonctionnement de centres ophtalmologiques.

→ **Association Guinée Solidarité** : cette association mène des actions de solidarité en Guinée, dans le domaine médical, social et éducatif.

B. Les actions en Guinée

B.1. Obtention de l'agrément définitif à Conakry

Grâce à la persévérance de Aliou DIALLO, l'Ascegui a obtenu son agrément définitif en date du 30 novembre 2004. L'agrément est délivré pour une durée de deux ans, par le Service National d'Assistance aux Coopératives et de Coordination des ONG (Sacco).

B.2. Démarrage d'une seconde Promotion

La seconde Promotion des porteurs de projet de l'Ascegui être initiée au 1^{er} trimestre 2005. La formation des porteurs de projet s'est déroulée en mai 2005. Les projets sélectionnées interviennent dans les activités :

- de distribution alimentaire
- de prestation de service
- de commerce de cosmétiques

Les projets ont été sélectionnées selon les critères d'évaluation de la viabilité des projets de l'Ascegui :

- la connaissance du marché et de l'environnement du projet
- la cohérence entre le projet et le parcours du porteur de projet (parcours professionnel et formation)
- le réalisme de la politique commerciale
- l'existence d'un savoir faire minimum
- l'équilibre et le réalisme du montage économique (compte d'exploitation)
- la capacité de remboursement du financement
- le comportement du porteur de projet pendant la formation et le montage du dossier

Il est à noter une certaine difficulté à recruter des projets portés par des femmes.

B.3. Recrutement d'un assistant chargé du suivi des porteurs de projet

Le nombre de projet en cours à fin 2005 (nous espérons une douzaine) ne permet plus un suivi purement bénévole de ces projets par Mr Aliou DIALLO. En effet, le suivi des projets sur le terrain demande une importante mobilisation de temps, qui prendra bientôt la forme d'un emploi à plein temps.

Nous avons donc, comme cela était prévu au budget, recruté un assistant : Mr Macka DIALLO, qui est diplômé en gestion de l'Université de Conakry et qui a une expérience professionnelle de gestionnaire dans le secteur privé. Il a assisté à la formation des porteurs de projet et il est maintenant chargé de suivre les porteurs sur le terrain, pour leur apporter le conseil nécessaire à un démarrage réussi.

B.4. Suivi des activités des porteurs de projet

Les 4 projets de la première Promotion poursuivent leur activité et ont commencé à rembourser leur prêt. Les difficultés économiques de la Guinée ont amené l'Ascegui à différer deux remboursements. Mr Macka DIALLO est maintenant chargé de recouvrer les remboursements.

B.5. Signature d'une convention avec 3AE en vue de constituer une Fédération des organismes de micro-crédit

Au cours de notre entrevue avec l'Union Européenne en mai 2004, il nous avait été clairement expliqué que l'Union souhaiterait collaborer avec un organisme qui pourrait fédérer les différents intervenants du micro-crédit en Guinée. Or cet organisme n'existait pas à l'époque. Depuis lors, nous essayons de mettre en place une Fédération des organismes de micro-crédit.

Dans ce but, nous avons signé une convention de coopération avec l'organisme 3AE qui est le premier organisme de micro-crédit en Guinée. Cet accord vise à développer les dispositifs d'appui des deux structures et mettre en place des recherches de financement communes.

Nous souhaitons qu'il soit une préfiguration d'une future Fédération des organismes de micro-crédit.

B.6. Développement des partenariats avec l'Université Kofi Annan

Un partenariat a été mis en place entre l'Université Kofi Annan de Conakry et l'Université Grenoble II qui a permis la sélection d'un étudiant Guinéen en Maîtrise qui suivra l'année prochaine le Mastère Finance de l'Université de Grenoble II. Le Mastère Finance remplace l'ancien Dess et se déroule sur une durée de 2 ans. Le jeune Lanciné Kourouma a été sélectionné sur dossier : il est major de Promotion en Deug, Licence et Maîtrise.

Par ailleurs, la mise en place de la filière "Création d'entreprise" à l'Université Kofi Annan s'est achevée en juin 2004 avec plusieurs résultats positifs :

- chaque groupe d'étudiants a rédigé un dossier de projet
- plusieurs groupes souhaitent démarrer leur projet et ont déjà réuni les fonds
- un dossier de présentation des "Trophées de la création d'entreprise" a été rédigé avec l'Université Kofi Annan : ce projet consiste à rechercher le financement nécessaire pour le financement, chaque année, des deux meilleurs projets.

Au regard de ces résultats très positifs, le Fondateur de l'Université a décidé d'étendre la formation "Création d'entreprise" :

- à tous les étudiants de 4^{ème} année (y compris en Droit et Miage)
 - aux étudiants de l'Institut (BTS)
- financement.

Par ailleurs, la formation Création d'entreprise initiée en 2004 s'est poursuivie pendant l'année Universitaire 2004/2005, pour toutes les classes de 4^{ème} Année de l'Université.

C. Synthèse : mesure des résultats sur l'année écoulée

Indicateurs	Résultats
Nombre de stagiaires	65
Nombre d'heures de formation	30
Nombre d'heures de formation / stagiaire	1974
Nombre d'entreprises en création	4

2) Perspectives et objectifs pour l'exercice 2005/2006

→ 2.1. Contribuer à la création de 15 nouvelles entreprises

L'exercice 2005/2006 sera la deuxième année d'activité de l'Association. Sur cette période, l'objectif sera de mettre en œuvre **3 tranches de financement, chaque tranche concernant 5 projets, soit une prévision de 15 créations d'entreprise.**

Pour atteindre cet objectif, l'Association devra mobiliser de nouvelles ressources financières auprès des partenaires existants et auprès de nouveaux partenaires. Les recherches de financement se poursuivront en local et en France pour mobiliser ces nouvelles recettes, sur la base d'un nouveau dossier de présentation qui intégrera les actions déjà réalisées et les résultats déjà mesurables.

→ 2.2. Poursuivre l'effort de formation

L'effort de formation entrepris à la fois en destination de l'Université et en destination des porteurs de projet devra être poursuivi et pérennisé. A cet effet, l'embauche d'un coordinateur devra être réalisé dès que le financement du budget de fonctionnement de l'exercice aura été réalisé. Le support de formation devra s'enrichir au regard des besoins et des difficultés de porteurs de projet observés sur place.

→ 2.3. Formaliser le suivi des entreprises accompagnées

Le suivi des premiers porteurs de projet devra être formalisé notamment en ce qui concerne :

- . le suivi comptable,
- . le suivi des remboursements de prêts
- . l'accompagnement des premiers mois d'activité